

Compte-rendu du CSA-U-REA du 14/09/2023

CSA-U-REA
Le compte-rendu de :



Présents pour l'Elan Commun : G. Laurenson, E. Raviart, M. Rigaux, C. Chaud, L. Labouret, M.L. Chomel, L. Serrières, M. Sivardière, M. Chalaye en tant qu'expert et qui remplacera F. Brette à partir du prochain CSA.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du CSA-U-REA du 22 juin 2023
- 2- Présentation de la note de rentrée 2023 : les priorités pour la rentrée scolaire 2023-2024
- 3- Présentation des éléments sur la rentrée 2023 : examens – DGH – effectifs – pacte enseignant
- 4- Point d'étapes sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA
- 5- Situation financière des EPLEFPA
- 6- Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place du comité de suivi
- 7- Evolution de la carte de formations initiales scolaires dans l'enseignement agricole public RS 2024 (avis)
- 8- Questions diverses

Mme Prudon-Desgouttes préside le CSA-U-REA en l'absence momentanée du DRAAF qui rejoint la séance vers 17 h.

Les représentants de l'Elan Commun et du SGEN/CFDT lisent chacun une déclaration liminaire :

- **Déclaration de l'Elan Commun** : dénonce la promesse gouvernementale des 2000€ par enseignant non tenue, la mise en place du Pacte portant atteinte aux statuts des enseignants, la revalorisation salariale forçant le recours aux briques, la mise en concurrence des personnels par la gestion libre par chefs d'établissement du marché aux primes et par conséquent la dégradation du climat social. L'Elan Commun pointe le vrai problème du manque d'attractivité du métier d'enseignant ; l'inscription du PREA dans une adaptation de l'offre de formations aux besoins du monde du travail au profit de l'apprentissage mais sans prendre en compte les besoins en formation des jeunes de nos territoires. Les politiques de financement contre productives plongent le métier d'enseignant dans une crise sans précédent où le sens du service public ne suffit plus à s'enrichir de personnes qualifiées face aux jobs dating à la sauvette dans la perspective de former les professionnels décideurs de demain.

Le texte : <https://regions-snetap-fsu.fr/ara/wp-content/uploads/sites/12/2023/10/declaration-liminaire-ELAN-COMMUN-CSA-U-REA-AuRA-1.pdf>

- **Le SGEN/CFDT** : dénonce sa non représentativité au conseil syndical suite à son absence lors du dernier CSA, félicite le travail engagé sur le PREA mais s'interroge par rapport à la loi Avenir de l'EA, exprime son désaccord sur le calcul des heures de pluri avec une mauvaise prise en compte du nombre de semaines et félicite le travail engagé par le réseau EAP sur la marque Natur'académie.

1- Approbation du procès-verbal du CSA-U-REA du 22 juin 2023 :

Une modification du RI sera à mettre à l'ODJ du prochain CSA concernant les Experts nommés par les OS : L'Elan Commun demande à ce que l'expert nommé par une OS ne participe qu'au point à l'ODJ pour lequel il est nommé expert ; et le non cumul : l'expert ne peut être ni suppléant ni titulaire. A soumettre au débat lors du prochain CSA ...

Des modifications sont demandées sur le PV : dans les présents titulaires, C. Chaud à la place de L. Serrières. Le SGEN/CFDT et FO demandent à être présentés comme excusés sur le PV

Avis sur le PV : adopté à l'unanimité.

2- Présentation de la note de rentrée 2023 : les priorités pour la rentrée scolaire 2023-2024

Note de service : DGER/SET/2023-428 du 05/07/2023

- L'enseignement agricole : un appareil de formation et d'éducation et un outil précieux pour la mise en œuvre de politiques publiques portées par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, particulièrement bien placés pour accompagner les transitions.
- Contribuer activement au recrutement d'élèves à travers la communication et une implication accrue dans l'orientation.
- Mettre en œuvre les diplômes rénovés, en particulier l'emblématique tronc commun du baccalauréat professionnel.
- Porter une politique engagée contre toute forme de harcèlement dans l'enseignement agricole.
- Donner un élan supplémentaire aux actions éducatives autour du sport.
- Mettre en œuvre les plans régionaux « Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie » pour accompagner la réalisation des plans locaux des établissements.
- S'appuyer sur l'évaluation des établissements pour revisiter le projet d'établissement.
- Poursuivre une action volontariste en matière d'inclusion des élèves à besoins spécifiques.
- Déployer le « Pacte enseignants » pour renforcer l'action de l'enseignement technique agricole dans le service rendu aux élèves et dans la conduite de ses missions.
- Faire émerger et construire des projets pour bénéficier des opportunités de financement offertes par l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030.
- Consacrer du temps à la formation des personnels, notamment pour se préparer à relever les défis nouveaux.

3- Présentation des éléments sur la rentrée 2023 : examens – DGH – effectifs – pacte enseignant

Résultats aux examens en initial :

	National	Mirex Sud Est	AuRA	AuRA / National
Bac pro	87,3 %	88,9 %	89,2 %	+1,9 %
Bac techno	97,1 %	97,2%	98,5 %	+1,4 %
BTS	79,6 %	80,1 %	81,1 %	+1,5 %
CAPa	95,9 %	94,3 %	93,9 %	-2 %

Question : Quel crédit donner à un bac présentant des résultats à 98 % de réussite ?

Effectifs : RS 2023 :+ 1,8 % par rapport à l'an passé : 8817 → 8976 élèves

BTS : -1,56 % ; bac G avec 2^{de} GT : +3,49 % ; CAPa et 2^{de} prod : + 0,82 % ; 4^{ème}/3^{ème} : -3,63 %

On note moins de perte d'élèves de BTS passant de 1^{ère} en 2^{ème} année que l'an passé et une hausse de recrutement en 1^{ère} année. FO relève que l'année a débuté il y a seulement 15 jours.

Perte d'élèves de la première année d'un cycle vers la deuxième année : BTS = -14 % ; Capa = 20 % ; bac pro = - 4,7 % ; bac techno = -6,5 % et **bac G = - 14,7 % (étonnant)**.

Question : Analyse des origines de la déperdition ? Le SRFD annonce ne pas être outillé pour réaliser cette analyse.

Question : A-t-on les chiffres du nombre d'élèves entrant en 2de GT dans l'EAP et quittant l'EAP en fin de seconde ? Le SRFD se penchera sur la question ...

DGH : La DGH a été ajustée cet été suite aux effectifs prévisionnels résultant d'Affelnet et de parcours sup.

La DGH ne bouge plus depuis 2022, plus de cible pluri-annuelle (la seule rallonge provient du schéma d'emploi). Il est maintenant impossible de dépasser la DGH. Le meilleur ajustement est trouvé à la fin quand tout a été rentré.

1h/semaine d'HSE est maintenue cette année pour l'AP en STAV.

Mouvements dans les équipes de direction : Cette année pas de changement de D1 en région AuRA, mobilité de deux adjoints (Dardilly/Roanne), 6 nouveaux secrétaires régionaux, 3 directeurs de CFPPA et 1 directeur d'atelier technologique.

Pacte : Pas encore d'élément pour dire où en est le dispositif, au doigt mouillé le SRFD espère atteindre 80 % de briques contractualisées.

Le SRFD rappelle les objectifs d'utilisation des briques avec entre autres un objectif de 65 % de briques pour les filières pro.

Question : est-ce que le SRFD aura une visibilité sur les lettres de missions ? Le SRFD répond qu'il faudrait être outillé pour pouvoir le faire et vérifier que la vision de la DGER ne soit pas différente de ce que tricote les équipes dans l'utilisation des briques.

Qu'est-ce qui est bricable et non bricable ... ?

Postes non pourvus : 21 postes dans 13 lycées dont 6 démissions : 11 postes à 100 %, 5 postes à 50 % et 3 postes à 70 %. Grosses tensions dans les disciplines professionnelles agroéquipement/Eco/PA/PV et Aménagement qui représentent 9 postes

4- Point d'étapes sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTS

bac pro : pour la rentrée 2023, le tronc commun est rénové pour toutes les spécialités et les référentiels sont entièrement rénovés pour 5 spécialités : agroéquipement/Aquacole/forêt/GMNF/SAPAT et pour la rentrée 2024 pour le bac pro conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin.

Des sessions de formation sont prévues pour le 1^{er} trim. de la rentrée 2023 pour les capacités du bloc 1 : C1.1 et C1.3 : entrée par l'évaluation, 2 sessions (Lyon et Lempdes) présentation par des démultiplicateurs nationaux

C2.1 : 2 sessions (Lyon et Lempdes) présentation par des enseignants régionaux et IEA

C4.2 et C4.3 : 2 sessions (Lyon et Lempdes) présentation par 2 enseignants ESC démultiplicateurs

Poursuite de l'accompagnement des experts EAP2 sur demande des EPL

BTS : 21 dossiers à la semestrialisation ont été présentés, 4 dossiers ont reçu directement un avis favorable après la 1^{ère} présentation et 17 l'ont obtenu après correction.

5- Situation financière des EPLEFPA

Amélioration globale du fond de roulement des EPL en AuRA.

5 EPL (1 < 30 jours (Rochefort) et 4 entre 30 et 60 jours) restent en difficulté dont un plus particulièrement, cela tient surtout à leur petite taille et à l'absence d'un CFA/CFPPA.

10 EPL (entre 60 et 150 jours) et 13 EPL > 150 jours.

Analyse par centre : hausse continue des lycées, grosse hausse des CFA/CFPPA avec les très bons financements des OPCO et des exploitations agricoles qui continuent de baisser malgré les versements pédagogiques.

Un poste d'animateur régional va être créé en soutien aux exploitations agricoles.

Remarques : Il est difficile pour les représentants des élèves dans les CA de comprendre que nos exploitations agricoles d'EPL soient en situation financière difficile, de la pédagogie est nécessaire pour leur faire comprendre qu'elles ne fonctionnent pas comme une EA classique. Il est également difficile pour les chefs d'EA et leurs équipes de devoir présenter en CA des résultats parfois catastrophiques qui ne sont pas liés à la qualité de leur travail.

6- Projet régional de l'enseignement agricole (PREA avis) et mise en place du comité de suivi

Ce qui était revu pendant l'été, c'est la synthèse en incluant les thèmes: orientation, formation...

- les réflexions du PREPA
- les productions de la concertation et des consultations sur les PLOAA

Ce qui a été fait :

- Finalisation des travaux des 4 groupes (la pédagogie et l'humain, la communication, les changements agroécologiques et la réussite des apprenants) avec envoi des différentes productions aux participants pour validation
- reformulation de chaque attente sous le forme contexte/objectifs/propositions d'actions
- compilation des travaux de groupes en décroisant les fiches thématiques.

Une synthèse a été produite en 3 documents :

1 fiche repères

1 fiche démarche et enseignements

1 fiche plan d'action

→ Les 177 actions seront à synthétiser.

Avis : Refus de vote transformé en abstentions (à cause du RI) : 5 voix, abstention : 1 voix, pour : 3 voix

7- Evolution de la carte de formations initiales scolaires dans l'enseignement agricole public RS 2024

3 demandes d'ouverture ont été présentées, la SRFD rappelle qu'aucune ouverture n'est possible.

EPLFPA Olivier de Serres : 1ère année BTS métiers des services à l'environnement

Avis DRAAF favorable dans le cadre d'une organisation en partage de moyens avec l'EN avec une deuxième année organisée seulement en apprentissage ou mixage des publics (financé par les moyens de l'apprentissage)

Campus agronova : bac pro maintenance des matériels option C

Avis DRAAF favorable dans le cadre d'une organisation en mixage des publics élèves /apprentis le surcoût du passage d'une classe entière à une classe à 2 sections est financée par les moyens de l'apprentissage

EPLEFPA du Velay : bac pro GMNF avec demande d'ouverture d'une seconde pro

Avis DRAAF défavorable

Avis : Contre à l'unanimité

Les représentants de l'élan commun expliquent qu'ils ne sont évidemment pas contre les demandes d'ouverture des EPL mais qu'ils sont contre les conditions imposées par la DRAAF.

8- Questions diverses

Il existerait un "consortium AURA" (Appel à projets avec de nouveaux parcours de formation). Nous vous demandons ce que c'est et en quoi cela consiste ? Cela va-t-il impacter les EPLEFPA et comment ?

Dans le cadre du dispositif « Compétences et métiers d'avenir France Relance 2030 » une enveloppe de 20 millions d'euros est engagée pour des projets agricoles, d'élevage et de reconversion. 70 % du projet seraient financés.

La DRAAF AuRA soutient un projet regroupant 5 EPL (Aurillac, Brioude (porteur), St Flour, Yssingaux et Moulin autour du thème de l'installation avec un travail sur le parcours de formation installation/reconversion.

Un consortium est donc en création avec divers professionnels : chambre d'agriculture du Cantal, banques diverses, INRAE, agrosup ...

Une prochaine idée est également en réflexion autour de la filière bois.

Point sur les décharges EPA 2 :

1134 h en 2022 et 1152 h en 2023, toutes les heures sont consommées.

Question sur les AESH :

La question sur le cas de trois AESH (prise en compte de l'ancienneté ...) a été posé par l'Elan commun à la DRAAF : attente de réponses

29 dossiers de CDIation sont en cours de signature prévue le 15 septembre + 2 dossiers en retard mais qui devraient tout de même être traités.

Remarque : les délais de réponse des AESH ont été très court pour la constitution de leur dossier de CDIation.

La suite des réponses aux questions diverses est en attente de réponses écrite.